

Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3All) Tunisie-Union européenne

Journée-débat avec l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) sur le PACTE NATIONAL DEVELOPPEMENT DURABLE

La fragilité des ressources naturelles nationales, leur rareté par rapport à une population en constante augmentation et leur tendance, plus ou moins rapide, à la dégradation, affectent de plus en plus la qualité de vie et portent préjudice au processus de développement économique et social. Cette situation, conjuguée aux aléas climatiques touche les ressources en eau et l'agriculture, accentue les problèmes socio-économiques, notamment en milieu rural. Pour satisfaire leurs besoins vitaux, les populations rurales dans certaines régions sont amenées à la surexploitation des sols, des ressources en eau, des forêts, etc.

Par sa position, et ses multiples contributions à l'économie nationale dans un contexte de libéralisation des échanges, de flambée des prix des matières premières agricoles, de déficit alimentaire, le secteur agricole mérite une place capitale au niveau des choix relatifs au développement durable afin de relever les défis majeurs qui entravent le développement futur du secteur. En chiffres, l'agriculture représente, en Tunisie, 12% du PIB et la croissance soutenue de la production a dépassé les 3% durant les 20 dernières années et occupe 16% de la main d'œuvre nationale. Cependant, on constate ces derniers temps une baisse continue de la contribution de l'agriculture à la production de richesse dans le pays et une baisse du taux des actifs agricoles par rapport aux actifs totaux. Sur le plan social, l'agriculture vit actuellement une crise profonde avec une paupérisation relative des ruraux (taux de pauvreté 5.5% dans les zones rurales, contre 3% au niveau national) et des agriculteurs et des ouvriers agricoles (taux de pauvreté respectifs de 5.5% et 10.6%). En ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'enchérissement des intrants conjugué aux difficultés de l'approvisionnement, risque de se poser dans l'avenir avec plus d'acuité en plus des autres menaces sur la durabilité de l'agriculture et de la remise en cause de sa multifonctionnalité.

Face à ces défis et dans le cadre de sa mission sur le développement durable, le Ministère de l'Équipement et de l'Environnement a pris l'initiative de lancer une nouvelle démarche en vue de l'élaboration du Pacte National du Développement Durable (PNDD), ce dernier vise à rassembler tous les acteurs: organisations nationales patronales syndicales et professionnelles, entreprises publiques et privées, institutions financières et bancaires, ONG, universités, institutions de recherches, parlementaires, élus locaux et administration publique afin d'arrêter un document de référence qui fixe des objectifs bien définis pour la décennie 2016-2026 et ce en parfaite cohérence avec les choix de la Stratégie Nationale Economie Verte. A cet effet, Le Pacte National du Développement Durable doit affirmer la nécessité d'encadrer le développement socio-économique par les valeurs de la solidarité inter et intra-générationnelle, et les principes de prévention et de précaution, afin d'assurer la conciliation du développement socio-économique avec la protection des ressources naturelles et la consécration de la responsabilité environnementale des citoyens, des acteurs économiques et sociaux et des pouvoirs publics.

Projet sociétal de grande envergure, le Pacte National du Développement Durable est, formellement, un outil pour garantir la préservation du « patrimoine commun de la nation » pour la transition à une économie verte inclusive, et équitable dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. A cet égard, la démarche préconisée par le Ministère de l'Équipement et de l'Environnement serait une démarche pragmatique, progressive et consensuelle qui touche tous les secteurs et qui vise à refléter de manière précise les attentes de tous les acteurs économiques et de la société civile en matière de protection de l'environnement et du développement durable.





Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3All)
Tunisie-Union européenne

Journée-débat avec l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)
sur le **PACTE NATIONAL DEVELOPPEMENT DURABLE**
jeudi 24 octobre 2013 à l'hôtel El Mouradi, Gammarth

HORAIRES	SESSIONS
9:30 – 10:30	Accueil des participants et pause café
CEREMONIE D'OUVERTURE	
10:30 – 11:00	<p>Monsieur Abdelmajid Zar, Président de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)</p> <p>Monsieur Mohamed Ben Salem, Ministre de l'Agriculture</p> <p>Monsieur Mohamed Salman, Ministre de l'Équipement et de l'Environnement</p>
11:00 – 11:15	Signature du mémorandum d'entente pour la préparation du Pacte National du Développement Durable
TRAVAUX	
Modérateur:	Monsieur Adel Hentati , Expert National en Développement Durable
Rapporteur:	Monsieur Nabil Hamdi
PREMIERE SESSION	
11:15 – 11:30	<p>Présentation sur le Pacte National du Développement Durable et du mémorandum d'entente tripartite portant sur l'élaboration du Pacte National du Développement Durable.</p> <p>Madame Monia Braham, Directrice des Etudes et des Analyses Economiques Environnementales et de la Planification. Ministère de l'Équipement et de l'Environnement</p>
DEUXIEME SESSION	
11:30 – 11:45	<p>Les enjeux du reporting sur la responsabilité sociétale des entreprises.</p> <p>Madame Geneviève Besse, Commissariat Général du Développement Durable, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, France</p>
11:45 – 12:00	<p>Les enjeux de la RSE dans le secteur de l'agriculture en Méditerranée.</p> <p>Madame Yasmine Seghirate, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), France.</p>
12:00 – 13:00	Débat
13:00 – 14:00	Repas midi (buffet)
TROISIEME SESSION	
14:00 – 14:45	<p>DURABILITE DE L'AGRICULTURE EN TUNISIE</p> <p><u>Intervenant :</u> Monsieur Samir Kaabi, Directeur de l'Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable</p> <p><u>Key-note speakers:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Monsieur Amor, Association Tunisienne des Sciences du Sol ▶ Madame Samia Maamar Belkhiria, Ministère de l'Agriculture ▶ Madame Afef Siala, Agence Nationale de la Gestion des Déchets ▶ Madame Awatef Mesai, Ministère de l'Équipement et de l'Environnement ▶ Madame Awatef Alimi, Banque Nationale de Gènes
14:45 – 15:15	Débat
15:15 – 16:00	<p>BONNES PRATIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SECTEUR AGRICOLE</p> <p><u>Intervenant :</u> Monsieur Taoufik Rabeh, Directeur du Bureau d'Etudes SAMEF</p> <p><u>Key-note speakers:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Monsieur Mongi Saidani, Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche ▶ Monsieur Mohamed Lazher El-Echi, Ministère de l'Agriculture ▶ Monsieur Elyess Ben Sliman, Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis ▶ Madame Dalila Dalhoum, Agence de Promotion des Investissement Agricoles ▶ Madame Nerjess Rezgui, Institut National de la Normalisation et de la Propriété Intellectuelle ▶ Monsieur Taoufik Elharzli, Agence de Vulgarisation et de la Formation Agricole
16:00 – 16:30	Débat
16:30 – 16:45	Conclusion et clôture
16:45 – 17:00	Pause café

